



ATELIERS SPORTIFS 2016/2017

Chacun sait combien une activité sportive est bénéfique pour la santé de l'enfant, son équilibre, son développement et sa construction personnelle. En effet, les activités physiques et sportives contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant.

Les inscriptions se feront **par mail** (à l'adresse suivante floriansaunier@yahoo.fr) **du lundi 23 mai au vendredi 27 mai inclus**. Je vous confirmerai la participation ou non de votre enfant le week-end précédent le forum. Afin que cet atelier soit bénéfique pour chaque élève, le choix des enfants retenus se fera **d'abord** en fonction de l'homogénéité du groupe **puis** de la date de votre demande d'inscription.

Organisation :

Les jours :

Lundi (16h-17h)	Mardi (16h-17h)	Jeudi (16h-17h)	Vendredi (16h-17h)
CE2 - CM1 - CM2	CP - CE1 - CE2	CE2 - CM1 - CM2	CP - CE1 - CE2

Les horaires :

- Une heure de cours de 16h à 17h une à quatre fois par semaine en fonction des envies, possibilités et disponibilités de chacun.
- De 15H45 à 16h, les enfants goûtent dans la cour et sont sous la responsabilité de l'établissement.
- Merci de penser à un goûter.

Les activités :

- Les activités sont variées et différentes suivant les âges (basket-ball, handball, tchoukball, football, volley-ball, baseball, escalade, grimper de cordes, jeux de raquette, athlétisme, gymnastique, acrosport, etc).
- Elles changent toutes les trois séances.
- C'est moi qui choisis les activités en fonction de celles déjà pratiquées au sein de l'école et de celles qui ne le sont pas pour des raisons matérielle et d'effectif.

Les tarifs (pour une séance par semaine):

	Formule semestrielle	Formule annuelle
Pour un enfant inscrit par foyer	195€	340€
Pour plusieurs enfants inscrits par foyer	180€ (par enfant)	310€ (par enfant)

Pour plusieurs cours par semaine, les prix seront dégressifs.

L'inscription :

- Se fait au semestre où à l'année
- Les places sont limitées à **16 enfants par cours**
- Les différentes pièces à fournir :
 - Fiche d'inscription
 - Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (datant de moins de trois mois)
 - Cotisation (**possibilité de régler en 1 à 5 fois**) encaissée à partir du mois d'octobre.

Aucun règlement ne sera demandé au moment de l'inscription et les dossiers pourront être rendus à la rentrée seulement.

Début des ateliers : Les ateliers commenceront le 19-septembre 2016.

